

L'Étoile belge publie la lettre suivante, adressée à son directeur :

Monsieur le directeur,  
C'est avec peine que nous avons lu la nouvelle publiée dans votre journal concernant un certain M. Clabecq qui avait demandé que le roi fût parrain d'un septième fils.

Il y a eu, dans cette affaire, comme vous l'avez dit, un simple malentendu, et Sa Majesté a comme à l'ordinaire dans des circonstances analogues, gracieusement consenti à accueillir la demande qui lui a été adressée.

Le président et le secrétaire du comité de l'Alliance anglaise de Bruxelles.

**L'affaire De Gand.** — La cour d'assises du Brabant a continué hier l'examen de l'affaire De Gand. Vers quatre heures, l'accusé Dandelin a eu une crise de nerfs qui s'est prolongée. On a dû lever la séance. On avait entendu un grand nombre de témoins dont les dépositions n'ont présenté aucun intérêt.

**ÉTAT-CIVIL. — Roubaix.** — Déclarations de naissances du 10 juin. — Sidonie Percke, rue de la Paix, cour Lefebvre, 3. — Jeanne Cosart, rue Saint-Jean, 93. — Angéline Dielemans, rue des Longues-Haies, cour Legros, 13. — Josephine, rue Saint-Joseph, 30. — Léonine Elisabeth, 37. — Norbert Derrmann, boulevard de Metz, 10. — Marie Masse, rue de l'Épée, cour Saint-Joseph, 10. — Marie Couvillers, rue Jean-Bart, 6. — Berthe Thorel, rue de l'Abbaye, 43. — Henriette Hoespiet, rue de Lannoy, 245. — Léontine Vaudeyver, rue des Véloupes, 6. — Mariage. — Louis Droulez, 27 ans, sans profession, et Stéphanie Herman, 15 ans, sans profession, Grande-Place, 9. — Déclarations de décès du 10 juin. — Flore Wallart, 22 ans, solides, rue de la Fosse-aux-Chènes, cour Sinozille, 10. — Marie Foulon, 5 mois, rue des Fosses. — Louis Lesur, 1 an, sentier de la Poterie.

**Tourcoing.** — Déclarations de naissances du 10 juin. — Marie Bevilacqua, rue de la Croix-Blanche, au Blanc-Neau. — Jean Gallant, au Blanc-Neau. — Maria Lejonckheere, à la Croix-Rouge. — Henri Decock, rue des Molles-Briques. — Déclarations de décès du 10 juin. — Zélima Félou, 1 an 5 mois, sentier de Ronce, rue Luytard, 3. — Marie Joseph Lejeune, 103 ans, rue du Bois. — Marie Senocq, 4 mois, rue de la Guerre. — Louis Castel, 89 ans 2 mois, cultivateur, rue de la Blanche-Porte.

**Leers.** — Déclarations de naissances du 1<sup>er</sup> au 5 juin. — Léona Detremmerie, La Place. — Florence Descloux, Nouveau-Jeu. — Victor Parent, Vieux-Bureau. — Mariage. — Charles Legrand, 27 ans 11 mois, tisserand, et Adolphe Provost, 30 ans, peignuse, de lin. — Déclaration de décès du 1<sup>er</sup> au 5 juin. — Marie Bonnet, 86 ans 9 mois, ménagère, Nouveau-Jeu.

### Convois funèbres & Obits

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Croix, le samedi 14 juin 1886, à 10 heures, pour le Regis de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste LEBLANC, ancien conseiller municipal, veuf de madame Marie Adèle Angélique LEBLANC, et en secondes noces de Madame Marie-Joséphine LEBLANC, décédés le 13 avril 1882, dans sa 73<sup>e</sup> année, administrateur du Sacrament de l'Épouse-Ouvrière. Les personnes qui voudront assister au service funèbre, sont priées de considérer le présent avis comme un billet d'invitation.

### LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (grande édition), et dans le Petit Journal de Roubaix.

### VARIÉTÉS

#### La parole du Boeuf

Ce jour-là, le boeuf Martin, — un grand boeuf jaune, ainsi nommé parce que, dans l'attelage autrefois, quand il labourait, on le plaçait toujours à gauche, — se vit orner les cornes et la queue de splendides rubans de soie. Pierrache, son maître grossier et stupide avait revêtu, de son côté, sa belle blouse violette des dimanches et, vers les deux heures de l'après-midi, bien lavés tous deux et propres, et pomponnés comme des personnes de bonne compagnie, ils se dirigèrent, côte à côte, vers Soubrions, le petit village aux toitures rouges, engourdi là-bas dans la plaine vaste, aux bords chantants du Gave bleu.

Ils prirent d'abord un chemin de rocaille qui descendait presque à pic vers une grande route départementale et qui la surplombait, en certains endroits, d'une hauteur de cinquante mètres; puis, arrivés en bas, ils firent un brusque détour et enfilèrent la longue route blanche, la longue route aux arceaux de laque paradiant, comme une double haie de fantassins verts, de gigantesques plateaux ombreux.

C'étaient deux vieux amis, ce boeuf Martin et ce paysan Pierrache. Ils avaient peiné ensemble dans les champs rous aux entrailles cent fois remuées, et par certains regards de leurs yeux ronds et nuls, par certaines intonations de leurs voix franches et primitives, ils échangeaient une foule de pensées vagues, que n'auraient pas comprises les villageois raffinés aux savantes paroles.

Et, en se racontant ainsi des choses confuses, le long des plaines par eux fertilisées, et en évoquant ensemble de lointains et doux souvenirs qui semblaient nichés dans tous les buissons entrecroisés, ils allèrent, d'un pas grave et pensif, reliés l'un à l'autre par une corde grossière que lui, le boeuf, portait enroulée autour du col, et lui, le paysan, autour de sa main.

— Eh bien... ça va! 400 francs! Seulement vous payerez un verre, hein?

C'était le paysan Pierrache qui, au marché de Soubrions, venait de vendre le boeuf Martin.

— Alors, venez! acquiesça le marchand, avec un bruit d'argent dans ses poches.

Et les deux hommes entrèrent dans une auberge. Martin, attaché à un arbre, au bord du Gave bleu, rumina, grave et songeur, le regard perdu au loin, dans la plaine verte où toute sa vie avait labouré.

Et il détourna sa tête lourde, lentement, quand Pierrache revint, et le bruit d'argent de tout à l'heure, qui des poches du marchand avait passé dans les siennes.

Pierrache s'approcha, défit la couverture en toile blanche qui habitait Martin, lui étala sur les yeux son garde-mouches en fil, et, joyeux, n'ayant plus rien à prendre sur l'animal, il dénoua la corde qui attachait le boeuf à l'arbre, puis la remit au marchand.

— Et qu'est-ce que vous allez faire comme ça de cette tête? demandait Pierrache.

— Ma foi, répondit le marchand, qui était un simple boucher, il est assez gras, je vais le tuer tout de suite.

— Oui, avec ça, j'aurai de quoi acheter encore des remèdes pour ma femme, — pour ma femme depuis longtemps malade.

Et, les yeux attendris, il regarda sa maison là-haut, sa maison à l'éclatante façade, perchée sur la colline comme un vague oiseau blanc.

Mais, soudain, derrière lui, il entendit un tumulte. Un tumulte de cris affolés, de multitude en déroute.

Et un beuglement, un long beuglement désespéré emplit toute la vallée du Gave.

— Martin! La voix de Martin! s'écria Pierrache. Il regarda.

Oui, c'était Martin, Martin qui arrivait au galop sur la route blanche au devant de la foule ahurie.

— Sapristi! grommela Pierrache. Il s'est échappé! En voilà des affaires!

Et Martin passa devant lui à foud de train, les naseaux fumants et la queue haute.

— Arrêtez-le donc, vous! cria-t-on à Pierrache.

Le paysan s'élança. Et, de toute sa voix: — Martin! hop! Martin! appela-t-il.

Martin s'arrêta. Et tournant sa tête vers Pierrache, avec un frisson qui lui souleva tout le cuir, il regarda Pierrache.

Celui-ci s'approcha, le flatta de la main, prit la corde qui pendait à terre, et consentit à ramener le boeuf au village.

On lui donna des explications, alors. Oui, il s'était évadé, avait brisé colliers et chaînes, au moment où on allait l'assommer, puis, furieux, s'était enfui en renversant hommes et femmes.

Pierrache écoutait, d'un air stupide, en sentant dans son dos, le souffle chaud et amical de Martin, qui lui semblait chargé de tendresse.

— Comme il vous obéit! remarqua le boucher. Vous devriez bien venir le tuer vous-même. J'ai peur de ne pas en venir à bout, moi!

Et il ajouta: — Si vous venez, je vous en donnerai une belle tranche pour votre pot-au-feu.

— Bien sûr? fit le paysan alléché.

— Ma parole! C'est ça qui ferait rudement de bien à votre femme!

Et Pierrache se décida à aller tuer Martin.

On lui donna des indications, suivant le procédé primitif du pays.

— Là! faites-le venir ici... Très-bien!... Attachez-le avec cette chaîne. Puis avec cette autre... C'est ça! Maintenant, passez-lui ceci autour du cou... Parfait! il ne bouge pas. Tenez! buvez un coup de vin pour avoir plus de force... Là! A présent, voici le maillet. Il n'y a qu'à taper dur, là, un seul coup entre les deux cornes!

Pierrache prit le maillet.

— Comme ça, n'est-ce pas? demanda-t-il d'un ton bizarre.

— Oui, comme ça.

Le boeuf venait avec un souffle rude, oppressé, empli de cette angoisse muette et terrible des animaux.

— Oui, son œil rond et anxieux, épouvantablement, regarda.

Pierrache leva le maillet.

Mais alors!... oh! cette voix!... Il poussa une vague plainte, le grand boeuf immobile, une plainte étrange qui s'échappa de son museau comme une suprême prière.

Une parole! oui, cela semblait une parole.

— Ah!... cria Pierrache terrifié.

Et des yeux du boeuf, de ses yeux étonnés et très doux, lumineux, semblaient partir d'ineffables prières.

— Martin! oh, Martin! clama Pierrache électricité, en jetant le maillet.

Et ses prunelles claires chargées de larmes à leur tour, il défit colliers et chaînes, reprit sa corde, puis, au grand ahurissement des spectateurs, il s'en alla, emmenant Martin.

### DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

**La séance d'aujourd'hui**  
Paris, 11 juin. — On considère comme certain que la discussion se terminera ce soir.

C'est M. Henri Maret qui prendra le premier la parole aujourd'hui pour combattre l'expulsion. M. C. Pelletan lui répondra sans doute en défendant la thèse de l'expulsion totale. C'est alors que M. de Freycinet interviendra au nom du gouvernement.

Un orateur répondra probablement au président du conseil. On dit que ce sera M. Jollibois, pour le compte des bonapartistes qui n'ont pas encore été représentés dans le débat.

Une conséquence des lois de proscription qui sont actuellement discutées à la Chambre des députés.

Si le projet était voté par le parlement, tel qu'il est proposé par la Commission spéciale, S. M. Léopold II, roi des Belges, ne pourrait même plus traverser la France!

Le territoire de la République serait interdit en même temps:

Au comte de Flandres, frère du roi Léopold, petit-fils de Louis-Philippe.

A l'héritier du trône du Brésil, le comte d'Eu. Au duc de Montpensier, d'Espagne.

A la princesse Valdemar, de Danemark. Et à la future reine de Portugal.

**Le cercle des conférences commerciales à Paris**  
Paris, 11 juin. — Le cercle des conférences commerciales inaugurait hier soir un nouveau local rue Ste-Gertrude. Cette manifestation s'est faite qu'une longue discussion des intérêts commerciaux français à l'étranger et à l'intérieur. M. Lourié, président du cercle, M. Lockroy, ministre du commerce, M. Deschamps, président du conseil municipal, et M. Strauss ont successivement pris la parole.

**La distribution des prix dans les lycées et collèges**  
Paris, 11 juin. — Le ministre de l'instruction publique vient, dans une circulaire adressée aux recteurs d'académie, de fixer au 31 juillet la distribution des prix dans les lycées et collèges communaux.

**Le Consistoire d'hier**  
Rome, 11 juin, 11 h. matin. — Dans le consistoire public tenu aujourd'hui, le Pape a imposé le chapeau aux cinq cardinaux déjà connus et préconisés les évêques précédemment désignés, parmi lesquels ceux de Ferrignan, de Fréjus, de Dijon et d'Oran.

**Une nouvelle démente**  
Madrid, 11 juin. — La *Epoca* déclare que le projet de mariage entre le fils de don Carlos et la fille aînée d'Alphonse XII n'a rien de sérieux.

**Le Roi de Bavière**  
Munich, 11 juin, 11 h. 55 matin. — On télégraphie de Reutte (Tyrol) aux *Dernières Nouvelles* que le roi avait été sévèrement puni de l'arrivée à Hohenschwangau des ministres délégués et de la commission médicale.

Quant le comte de Holstein se présenta au château, il le fit saisir par ses gens et enfermer. Conformément aux ordres des généraux gardiens les abords de sa résidence.

On attend d'heure en heure de Munich, ajoute la dépêche, l'ordre de remettre le comte en liberté et de livrer le château à la commission d'Etat.

**Une exécution capitale**  
Versailles, 11 juin. — Une nouvelle exécution capitale a eu lieu ce matin à Versailles. Le condamné est un nommé Jean, dit Tapage, âgé de vingt-six ans, dont le vol est le seul moyen d'existence. Le 18 août dernier, il a assassiné un vieillard nommé Pige, qui vivait seul à l'extrémité du village de Vert, près Mantes, dont la fortune passa pour être considérable. Il lui avait fracassé le crâne, près de l'oreille droite, avec le montant d'un cheval à soier le bois que la violence du coup avait brisé en deux morceaux.

**La manifestation de Budapest**  
Budapest, 10 juin. — Les manifestations se sont renouvelées aujourd'hui.

Les troupes réunies à ce moment un rassemblement de 2,000 personnes environ. Les femmes et les simples curieux ont été éloignés; le reste de cette foule, ouvriers et gens sans aveu, ont été dirigés sur des casernes où on les a provisoirement détenus.

De nouvelles manifestations ne sont guère probables.

**Les désordres de Belfast**  
Belfast, 11 juin. — Les magistrats ont pris la résolution d'éloigner de la ville 700 constables venus des différents points de l'Irlande, et dont l'attitude a provoqué l'exaspération des ouvriers protestants et des orangistes en général. On les accuse de la force pour être considérable dans la répression des troubles.

Belfast, 11 juin. — Les désordres ont continué toute la soirée, surtout dans le voisinage de la caserne de Police, devant laquelle une grande foule était rassemblée. Les troupes ont dû intervenir et faire évacuer les rues à la pointe de la baïonnette. Plusieurs cabarets ont été pillés. La police a failli être obligée de tirer sur la foule: on a pu heureusement éviter l'effusion du sang.

Londres, 11 juin. — Le comte de Belfast, daté de 2 heures 1/2 matin, annonce que la situation devient plus grave.

Les maisons publiques et tous les magasins sont fermés.

Une bande s'est réunie hier à l'endroit où M. Alachar a été tué. La police a dispersé la bande et chargé à la baïonnette.

De nombreux renforts de troupes et d'agents de police sont arrivés.

La fusillade a été très vive dans Shankhill street.

La police et la troupe parcourent la ville.

Les relations sont tellement tendues entre catholiques et protestants que la police a dû occuper plusieurs usines pour y maintenir l'ordre.

Une dernière séance a été tenue à trois heures ce matin est encore plus alarmante.

Elle dit que les émeutes prennent un caractère formidable, et que la police et les soldats, pourchassés par la foule, ont été obligés de se réfugier dans les casernes, dont la population a tenté l'assaut.

Les morts constatés ne dépassent pas le chiffre de cinq, mais on est convaincu que les victimes doivent être beaucoup plus nombreuses.

**La dissolution du Parlement anglais**  
Londres, 11 juin. — La dissolution a été officiellement annoncée hier par M. Gladstone à la Chambre des communes et par lord Kimberley à la Chambre des lords, mais la date n'en est pas encore arrêtée; M. Gladstone a seulement promis que les Chambres se sépareraient avant la fin du mois. Elles doivent, avant tout, voter les lois urgentes et un crédit provisoire pour assurer le fonctionnement des services publics jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Sir Michael Hicks-Beach avait demandé à M. Gladstone de prendre l'engagement de convoquer le nouveau parlement le plus tôt possible, en raison de la gravité de la situation en Irlande, mais il n'a pas insisté pour obtenir une réponse immédiate. M. Gladstone ayant déclaré qu'il ne pourrait le donner que demain, après avoir consulté le cabinet.

**Le Home Rule à la Chambre des lords**  
Londres, 10 juin. — L'annonce de la dissolution faite par lord Kimberley a provoqué une discussion assez vive sur la question irlandaise entre lord Carnarvon, lord Salisbury et lord Argyll d'une part, lord Kimberley, lord Spencer et lord Herschell de l'autre.

Le duc d'Argyll avait reproché au gouvernement de faire la dissolution sans donner d'explications, lord Kimberley a répondu que le projet de loi rendait nécessaire la consultation du pays, car il faut savoir si l'on doit continuer à gouverner d'après les doctrines de M. Gladstone ou si l'on entend inaugurer une politique qui permette à l'Irlande de se gouverner elle-même pour mettre fin à la Ligue nationale.

Lord Salisbury a répliqué que la question est de savoir si la loi doit être appliquée en Irlande ou si la minorité sera livrée à son bon vouloir d'un Parlement siégeant à Dublin.

Quant à lord Carnarvon, qui avait été désigné par le *Daily Mail* comme le ministre irlandais par M. Parrell, il a déclaré qu'il avait, sur la demande de ce dernier, eu un entretien avec lui en juillet dernier, mais sans la réserve expressément agissant sans l'autorisation du gouvernement d'alors, et sous sa propre responsabilité.

**Une éruption volcanique dans la Nouvelle-Zélande**  
Londres, 11 juin. — On annonce de Wellington (Nouvelle-Zélande), le 10, qu'une éruption volcanique, d'une extrême violence, accompagnée de secousses de tremblement de terre s'est produite dans le district de Tarawera. Un grand nombre de personnes auraient péri. Parmi les victimes se trouvaient plusieurs européens.

**La commission des douanes**  
Paris, 11 juin. — La commission des douanes a délibéré ce matin sur les droits relatifs aux bestiaux. Elle a repoussé tout relèvement de droits sur les chevaux et les poulains.

Au sujet des moutons, tenant compte de l'abaissement du prix de la laine exemple de droits et de la nécessité de fournir à l'agriculture des engrais abondants et à la production ovine, laquelle tend à diminuer constamment, elle adopte le droit de 5 francs.

Elle a réservé sa décision au sujet des animaux de l'espèce bovine, mais elle incline à exempter de droits les vaches laitières importées pour l'agriculture. La discussion a été renvoyée à mercredi, pour la nomination d'un rapporteur. (Bell.)

**La situation en Angleterre**  
Londres, 11 juin. — On annonce que le nouveau parlement anglais serait convoqué au mois d'août, si la majorité était opposante et au mois d'octobre, si elle était favorable au gouvernement. Une lettre de M. Chamberlain dit qu'il n'accepte pas une action électorale commune avec les conservateurs.

**Mort de Sever-Pacha**  
Constantinople, 11 juin. — Sever-Pacha est mort après une courte maladie.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du vendredi 11 juin  
Présidence de M. Floquet, président

#### LA LOI DE PROSCRIPTION

**Dans les colliers**  
Il y a un mois au moins de monde qu'il est à la Chambre des députés la loi de proscription. Il est certain que la discussion sera terminée ce soir avec le résultat que nous avons annoncé. M. Lefèvre-Pontalis, souffrant, ne prendra pas la parole.

La procédure relative au vote durera près de trois heures. Néanmoins on finira aujourd'hui, en faisant une séance de nuit. M. Barodet et 21 de ses collègues dont MM. Basly et Maret, présenteront une protestation contre toute expiation.

**Aspect de la salle**  
Les tribunes sont moins garnies qu'hier. Dans la tribune diplomatique on remarque le nonce, l'ambassadeur d'Espagne, l'ambassadeur d'Allemagne, comte de Munster, dont l'assiduité est très remarquable.

Au banc des ministres sont présents: MM. Sarrion, Grand, Demole, de Freycinet, Goblet. La droite est au complet. A gauche, il n'y a que deux ministres. On prévoit que le chiffre des abstentions sera plus considérable qu'on ne le suppose.

M. Ferry entame un long conciliabule avec ses principaux acolytes qui portent ensuite des ordres à leurs collègues appartenant à la gauche.

Les gauches, n'osant pas interrompre M. Maret, essaient d'empêcher de l'entendre par le bruit de leurs conversations.

M. Floquet les rappelle au silence.

**La Séance**  
La séance est ouverte à 2 heures.

**Discours de M. Maret**  
M. Maret dit qu'il lui est très pénible de se séparer, sur la question des princes, de la gauche. Mais il ne peut répondre aux conclusions du rapporteur Pelletan.

L'orateur énumère les propriétés qu'a traversées la commission.

Il ajoute que, s'il y avait eu danger, il aurait été le premier à le demander que les prétendants fussent expulsés du collier.

L'orateur soutient que les princes sont toujours plus dangereux en exil; l'exemple de 1852 ne prouve rien, la République de 1848 aurait sombré quand même Napoléon n'eût été là.

En tous cas la situation n'a rien de semblable aujourd'hui, les princes ne sont pas au pouvoir. La Chambre ne peut pas préjuger un crime avant qu'il ne soit commis. (Applaudissements à droite et au centre.)

La raison donnée par le rapporteur pour l'expulsion n'est pas que les princes sont dangereux, mais qu'ils ont été dangereux puisqu'ils n'ont pas réussi sous la République gouvernée par les conservateurs, ils réussiraient encore moins maintenant.

M. Pelletan dit que le projet est un acte de force; l'orateur dit que c'est un acte de faiblesse. La nation ne peut pas le changer, elle comprendra que le gouvernement a voulu simplement reconstruire sur de nouvelles bases sa popularité ébranlée. (Applaudissements au centre.)

**Discours de M. Frédéric Passy**  
M. Frédéric Passy monte à la tribune.

M. Pelletan dit que le gouvernement et le M. Madier de Montjau, il rappelle l'opinion d'Esquiros qui fut proscrit et ne voulut jamais voter la proscription.

### ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

#### TISSAGE-FILATURE ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE

(En JOURNAL DE ROUBAIX — PUBLIÉ RÉGULIÈREMENT, DANS LA GRANDE ET DANS LA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FABRICANTS D'ARTICLES POUR TISSAGES, PRODUITS, FILATURES, ETC.)

#### DESCHAMPS FRÈRES

Mécaniciens-Fondeurs, brevetés S. G. D. G.  
141, Grande-Rue, Roubaix  
Construction de métiers à tisser en tous genres, spécialité de mécaniques armées et extracteurs automatiques. Mouvements et pièces détachées pour tissage. 500

#### Edouard DEFRETIN

TOURNEUR EN BOIS  
15, rue Plutarque, 15, Roubaix  
Ouvrages pour filatures et tissages. Spécialité de blindage de bobines. — Fabrique spéciale d'étrépineux en métal, nouveau genre déposé. 60 Qd d'économie. 501

#### Gustave FOURMOY

Rue Philippe-le-Bon, 34, Roubaix  
Spécialité de collets crapaudines et étuis de dévidoirs, pour filatures, en tous genres. Filats bandés en fer et bronze, pour métiers à filer et autres. Repointage et réparations de broches. 25 ans d'expérience. 502

#### ÉLIE DESQUESNES

Ateliers et scierie mécanique, rue Solferino, reliés par téléphone. 503  
CORROIERIE  
MICHON FRÈRES  
Rue St-André, 7 et 9, Roubaix  
Spécialité de courroies doubles, collées, cousues ou chevillées, pour transmissions. Cuirs en tous genres, croupons, cuirs de chasse, lainiers, etc. 504

### COMMERCES

#### CONDITION PUBLIQUE DE FOURMIES

Mouvement du mois de Mai 1886  
2.835 colis de Laine peignée, pesant 297.823,80 kil. — de Blousses 350.468,70 "

5.366 colis, pesant ensemble 649.292,50 kil. Décrassage 1.074 opérations Titrage Le Directeur, Ed. GUILBERT.

#### LAINES

ANVERS, 10 juin.  
Marché actif; prix très fermes. Il a été traité de la Bourse d'hier, 1.620 balles de laine La Plata en suit.

LE HAVRE, 10 juin.  
Il a été traité 85 balles de laine de Montevideo saint, à fr. 162,50 les 100 kil. et 65 balles du Chili.

PARIS, 10 juin.  
Les affaires ont eu, depuis quelques temps, une activité inusitée au Havre, qu'on n'avait pas eu l'occasion de constater depuis 1880.

Dès les premiers jours de cette quinzaine, la demande pour les laines s'est intensifiée, et cela avec une telle intensité que, malgré la pauvreté du stock, les ventes ont dépassé le chiffre de 5.000 b. Il en est résulté une hausse rapide que nous évaluons aujourd'hui à 25 pour 100 sur les bas cours de mars-avril.

La tendance reste à la hausse.

Sur les autres places, les cours de la laine restent toujours les mêmes, c'est-à-dire à la hausse de 20 à 25 100 sur les Plata et Australie, soit en brut ou en laines peignées.

Les autres genres, soit en saint de France ou laines de peaux, ont une proportion de hausse moins élevée, bien que des affaires importantes se soient conclues.

Laines longues. — Métis, 1 fr. à 1.30; bas-fin, 90 c. à 1 fr.; haut-fin, 80 à 90 c.; communes 60 à 80 c.

BRESLAU, 8 juin.  
Les affaires dans les magasins sont calmes. Il y a eu peu d'acheteurs étrangers. Les laines laines bien conditionnées ne paient que 9 à 10, les quinqués moyennes 24 à 30 Km. en dessous des cours de l'an dernier, les qualités supérieures ont à peu près atteint les prix de 1885.

SCHWEDNITZ, 8 juin.  
Arrivages à la foire de cette année 600 quintaux. Prix en balles de 20 à 30 Km. sur les cours de l'an dernier. Acheteurs peu nombreux; tendance calme.

VARSOVIE, 7 juin.  
La position du marché est plus ferme depuis le milieu de mai écoulé. La demande pour les laines fines est devenue plus active de la part des fabricants ligériens et des offres ont été faites qui se rapprochent des prix obtenus à la foire de l'an passé, mais les transactions n'ont pu avoir que peu d'importance. Les provisions en ces genres de laines étant presque complètement épuisées. En laines fines moyennes, par contre, il a été traité environ 500 quintaux, pour compte de fabricants de Tomassow, de 84 à 86 th. (polonais) et la baisse des prix pour ces sortes, comparées avec les cours de l'an dernier, est de 4 à 8 th.

En laines ordinaires quelques petites parties ont été achetées également par des fabricants indigènes de 50 à 55 th. (polonais). Les stocks dans l'intérieur, comparés avec ceux de l'an dernier, sont encore assez considérables, sur notre place même les provisions sont plus importantes qu'en 1885.

Pour ce qui regarde les affaires sur contrats le marché a été